

ACTION URGENTE

BRÉSIL. DISPARITION D'UN ADOLESCENT LORS D'UNE OPÉRATION MILITAIRE

Un adolescent de 16 ans aurait disparu après avoir été, semble-t-il, entravé et emmené par des agents de la police militaire lors d'une opération menée dans la ville de Salvador (État de Bahia, nord-est du Brésil). Sa mère est menacée de mort depuis qu'elle a rendu l'affaire publique et qu'elle demande où se trouve son fils.

Le 24 octobre à 7 h 30 du matin, **Davi Fiuza**, un adolescent de 16 ans, aurait disparu dans le quartier de São Cristóvão, à Salvador, après avoir été abordé par des agents de la police militaire appartenant au Peloton tactique opérationnel (PETO) et à l'Unité spéciale de ronde (RONDESP) lors d'une opération. Il parlait à une voisine lorsque les agents se sont approchés de lui. Ceux-ci ont ordonné aux autres voisins présents de rentrer chez eux. La mère de Davi Fiuza, **Rute Silva Santos**, a indiqué à Amnesty International que des policiers avaient entravé les pieds et les mains de son fils et lui avaient couvert le visage d'une capuche. « Ensuite, ils ont jeté mon fils dans une voiture non identifiée », a-t-elle déclaré.

Personne n'a revu Davi Fiuza depuis ce matin-là et on ignore toujours où il se trouve. Sa famille l'a cherché, sans succès, dans des postes de police, des hôpitaux et des lieux connus pour être des cimetières clandestins. Des parents et des amis de Davi Fiuza, ainsi que des organisations locales, se sont mobilisés sur les réseaux sociaux afin de rendre l'affaire publique et de tenter de recueillir des informations. Malgré les déclarations des témoins, le service des affaires internes de la police affirme qu'il n'existe pas d'éléments concordants qui prouveraient la participation de policiers à la disparition de Davi Fiuza.

Après avoir signalé publiquement la disparition de son fils et s'être mobilisée pour demander où il se trouvait, Rute Silva Santos a commencé à recevoir des menaces directes sur les réseaux sociaux et par SMS. L'un de ces messages contenait des images de femmes violées et poignardées, accompagnées de la phrase suivante : « Voilà ce qu'on fait aux femmes fortes. » Rute Silva Santos est désormais inquiète pour sa sécurité et celle de ses quatre filles.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en portugais, en anglais ou dans votre propre langue :

- exhortez les autorités à diligenter sans délai une enquête rapide, minutieuse et indépendante pour établir ce qui est arrivé à Davi Fiuza après son arrestation par des agents de la police militaire, et à traduire les responsables présumés en justice ;
- priez-les instamment d'enquêter sur les menaces proférées à l'encontre de Rute Silva Santos et de protéger cette femme et sa famille de toute manœuvre d'intimidation qui ferait suite à sa plainte ;
- appelez-les à veiller à ce que les témoins éventuels et les personnes participant à l'enquête soient protégés de toute manœuvre d'intimidation ou menace.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 13 JANVIER 2015 À :

Secrétaire à la Sécurité publique de Bahia

Maurício Teles Barbosa
Avenida 4, nº 430

Centro Administrativo da Bahia
CEP: 41745-002

Salvador, Bahia, Brésil

Fax : +55 71 31151823

Courriel :

gabinete.secretariosp@ssp.ba.gov.br

Formule d'appel : Dear Secretary, /
Monsieur,

Responsable de la police civile de Bahia

Helio Jorge Oliveira Paixão
Praça 13 de Maio, S/N, 2º andar

Prédio sede da Polícia Civil
Piedade/Centro - CEP: 40070-010

Salvador, Bahia, Brésil

Fax : +55 21 31166483

Courriel :

gabinetedelegadogeral@yahoo.com.br

Formule d'appel : Dear Civil Police
Chief, / Monsieur,

Copies à :

Président du barreau de Bahia

Luiz Viana Queiroz

Rua Portão da Piedade, nº 16

Antiga Praça Teixeira de Freitas - Barris

CEP: 40070-045

Salvador, Bahia, Brésil

Fax : +55 21 33295639

Courriel : presidencia@oab-ba.org.br

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Brésil dans votre pays.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

BRÉSIL. DISPARITION D'UN ADOLESCENT LORS D'UNE OPÉRATION MILITAIRE

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Davi Fiuza est bien connu et actif dans son quartier. Sa mère a indiqué à Amnesty International qu'il aimait le sport et qu'il avait intégré récemment une école de boxe. Elle a déclaré : « Même si mon fils avait été impliqué dans quelque chose d'illégal (ce qui n'était pas le cas), personne – à plus forte raison l'État – n'a le droit de faire disparaître quelqu'un. »

La banlieue de Salvador est connue pour être en proie à des « escadrons de la mort ». Ces « escadrons de la mort » sont généralement composés de policiers, en activité ou non. Ils fonctionnent selon une organisation régionale et leurs activités peuvent concerner différentes villes réparties dans plusieurs États. C'est pourquoi, en 2005, une commission d'enquête parlementaire de la Chambre des députés a publié un rapport sur les activités criminelles des milices privées et des « escadrons de la mort » dans tout le nord-est du Brésil.

En août 2013, Amnesty International a publié une action urgente sur un cas de disparition survenu à Rio de Janeiro (AU 202/13, <http://www.amnesty.org/fr/library/info/AMR19/003/2014/fr>). Le 14 juillet 2013, des policiers militaires ont arrêté Amarildo Souza Lima, l'ayant apparemment pris pour un trafiquant de drogue qu'ils poursuivaient dans la ville. La police a d'abord affirmé avoir libéré cet homme après avoir vérifié son casier judiciaire, mais personne ne l'a revu depuis. Une forte mobilisation nationale et internationale a finalement contraint la police à mener une enquête approfondie. Les éléments qui en sont ressortis ont clairement prouvé qu'Amarildo Souza Lima avait été torturé et tué au siège de la police. Bien que le corps de cet homme n'ait pas été retrouvé, plus de 20 policiers ont été inculpés de son homicide. Ils sont en détention provisoire dans l'attente de leur procès et l'État de Rio de Janeiro est obligé d'indemniser la famille d'Amarildo Souza Lima.

Noms : Davi Fiuza (h) et Rute Silva Santos (f)
Homme et femme

AU 301/14, AMR 19/014/2014, 2 décembre 2014